

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LANCIE

Séance du 8 septembre 2025

Délibération n° 2025.09.56

NOMBRE DE MEMBRES

- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 11

DATE DE LA CONVOCATION : 1^{er} septembre 2025

DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 1^{er} septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le huit septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie, salle du conseil, sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

Présents : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Anne GENY DE FLAMMERE COURT, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Christiane PESCE, Gaëlle RAYNAUD, Carole SOULIER et Christophe WAÏT.

Excusés : Mmes et MM. Emmanuel CHERMETTE, Denis GAROD, Annick MONLON et Mathieu POTHERAT.

Monsieur Gilles ASSANT est élu secrétaire de séance.

Objet : Décision modificative n° 1 – budget annexe assainissement

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 203 : Frais d'études, de R&D et frai.		2 880.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles		2 880.00 €
D 2315 : Install., mat. et outil. tech.	2 880.00 €	
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	2 880.00 €	

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche-sur-Saône.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Jacky MENICHON



Le secrétaire,
Gilles ASSANT

